

Le projet HORIZEO a été conçu selon la méthode **Eviter Réduire Compenser (ERC)** qui consiste à :

- En premier lieu retenir des mesures d’évitement des enjeux environnementaux significatifs,
- Proposer des mesures de réduction vis-à-vis des enjeux environnementaux qui n’auraient pas été évités,
- Identifier des mesures de compensations dès lors que les impacts restent significatifs à l’issue de la mise en œuvre de mesures de réduction.

Les **enjeux environnementaux** sont appréhendés de façon **transversale** (tous les compartiments de l’environnement sont considérés : milieu naturel, eau, sol etc.). Dans le cadre d’HORIZEO, certaines thématiques environnementales, dont les enjeux étaient les plus importants, ont eu de fait plus de poids dans la conception du plan. Il s’agit des thèmes suivants :

- **Le milieu naturel** (flore, faune, zones humides).
- **Le risque feu.**
- **L’hydraulique.**
- **Le paysage.**

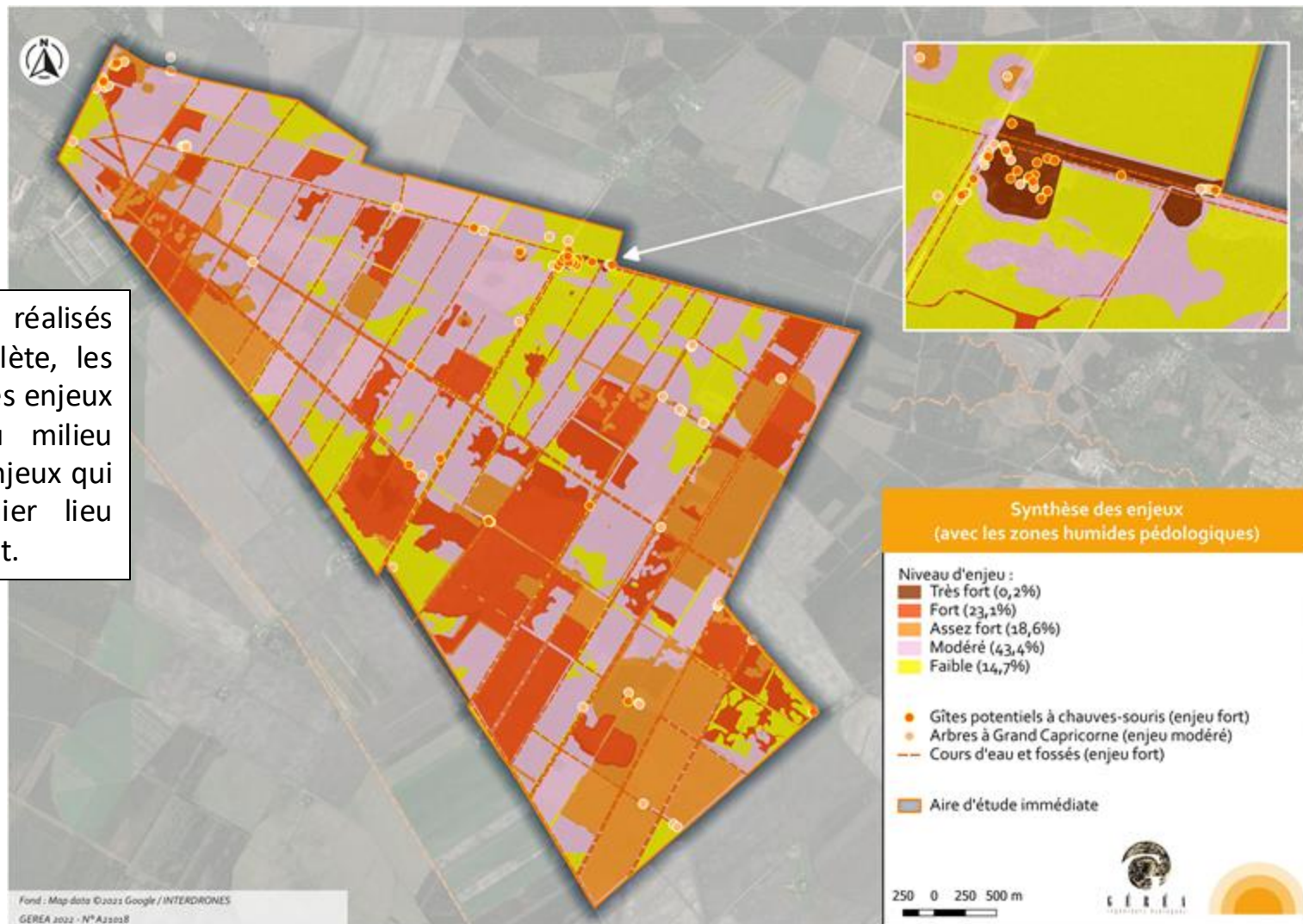
Les mesures retenues sont basées sur les retours d’expérience des maîtres d’ouvrage, des préconisations des services de l’Etat, des études réalisées par des experts indépendants dans le cadre du projet, de la concertation (comités de suivi et ateliers paysage notamment).

## Principales mesures ayant conduit au plan d’implantation proposé

Thème de l’environnement	Principales mesures retenues dans le plan d’implantation
Milieu naturel	Evitement des enjeux les plus importants, conduisant à la réduction de l’emprise initialement envisagée pour le parc solaire Maillage complet du site avec des secteurs, au sein du parc solaire et de la zone sylvicole conservée, dédiés uniquement à la biodiversité
Incendie	Création d’une bande coupe-feu tout autour du parc solaire Création de bandes coupe-feu à l’intérieur du parc (ilot maximum de 10 ha) Mise en place de 26 bâches d’eau pour lutter contre un éventuel incendie
Hydraulique	Création de zone de stockage d’eau temporaire sur le site du projet pour retenir les eaux de ruissellement lors des épisodes pluvieux les plus intenses pouvant avoir des conséquences à l’aval du site, et restitution progressive de l’eau au milieu naturel.
Paysage	Ceinture arborée et arbustive périphérique, pensée aussi pour servir la biodiversité, et création d’un itinéraire bis ombragé pour le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

## Les enjeux du milieu naturel

A partir d'inventaires réalisés sur une année complète, les écologues ont défini les enjeux du site vis-à-vis du milieu naturel. Ce sont ces enjeux qui ont guidé en premier lieu l'implantation du projet.



LES ENJEUX DU MILIEU NATUREL

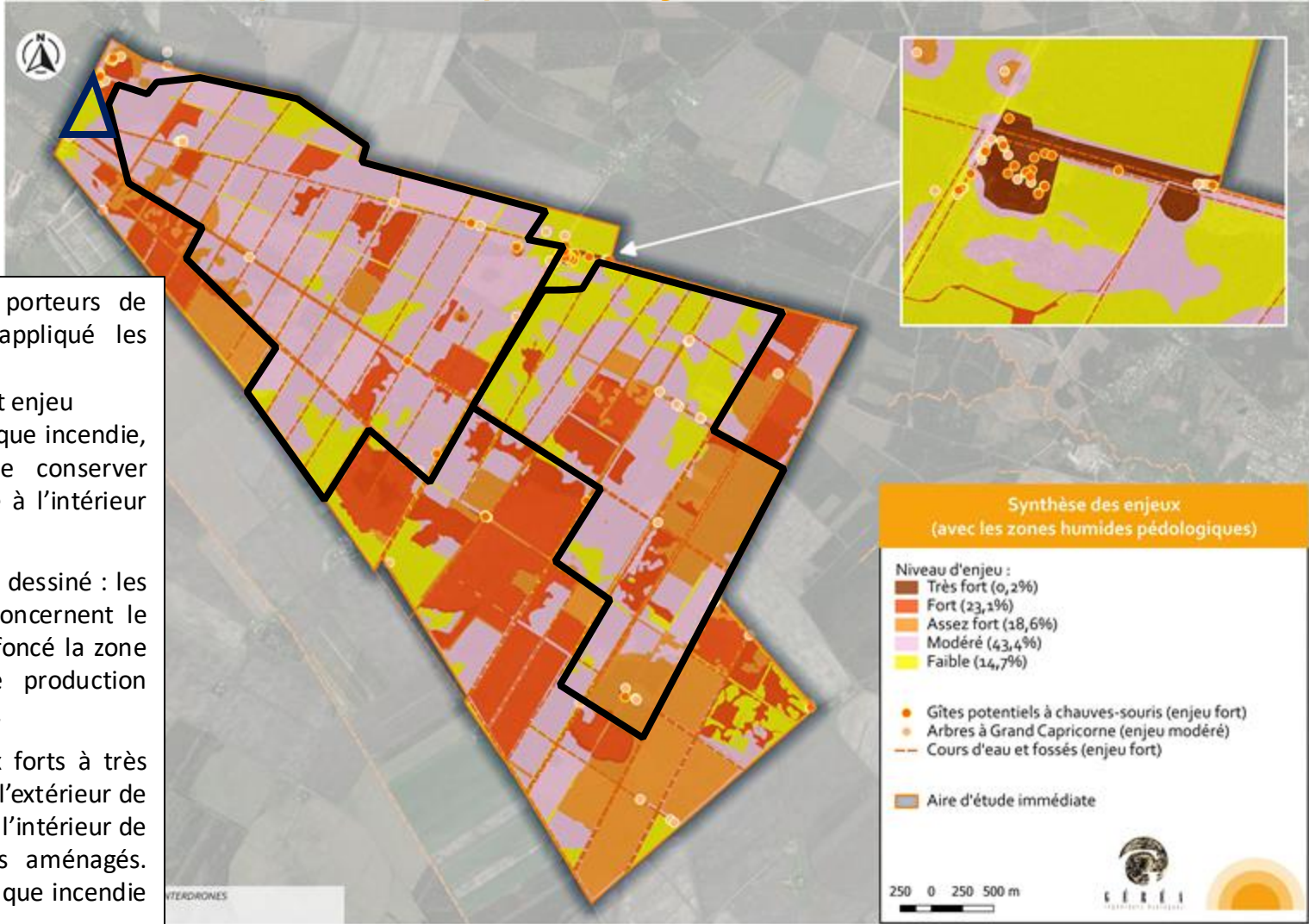
Les enjeux du milieu naturel et la prise en compte des enjeux incendie

En première approche, les porteurs de projet ont principalement appliqué les règles suivantes :

- Éviter les zones à plus fort enjeu
- Prendre en compte le risque incendie, ce qui imposait de ne conserver aucune parcelle sylvicole à l’intérieur du site.

Un plan enveloppe a ainsi été dessiné : les contours noirs sur la carte concernent le parc solaire, le triangle bleu foncé la zone envisagée pour le pôle de production maraîchère et photovoltaïque.

Ainsi, la majorité des enjeux forts à très fort a été évité et se trouve à l’extérieur de l’aire d’étude. Ceux localisés à l’intérieur de l’aire d’étude ne seront pas aménagés. Pour prendre en compte le risque incendie (voir page suivante)



## Les enjeux du milieu naturel et la prise en compte des enjeux incendie

LES ENJEUX DU MILIEU NATUREL

Les secteurs indiqués en vert sont localisés à l'intérieur de l'enceinte clôturée envisagée pour le projet, mais ils ne seront pas aménagés ni cultivés. Les pins présents seront coupés, et ces espaces seront gérées pour la biodiversité et serviront de zone de compensation sur site.

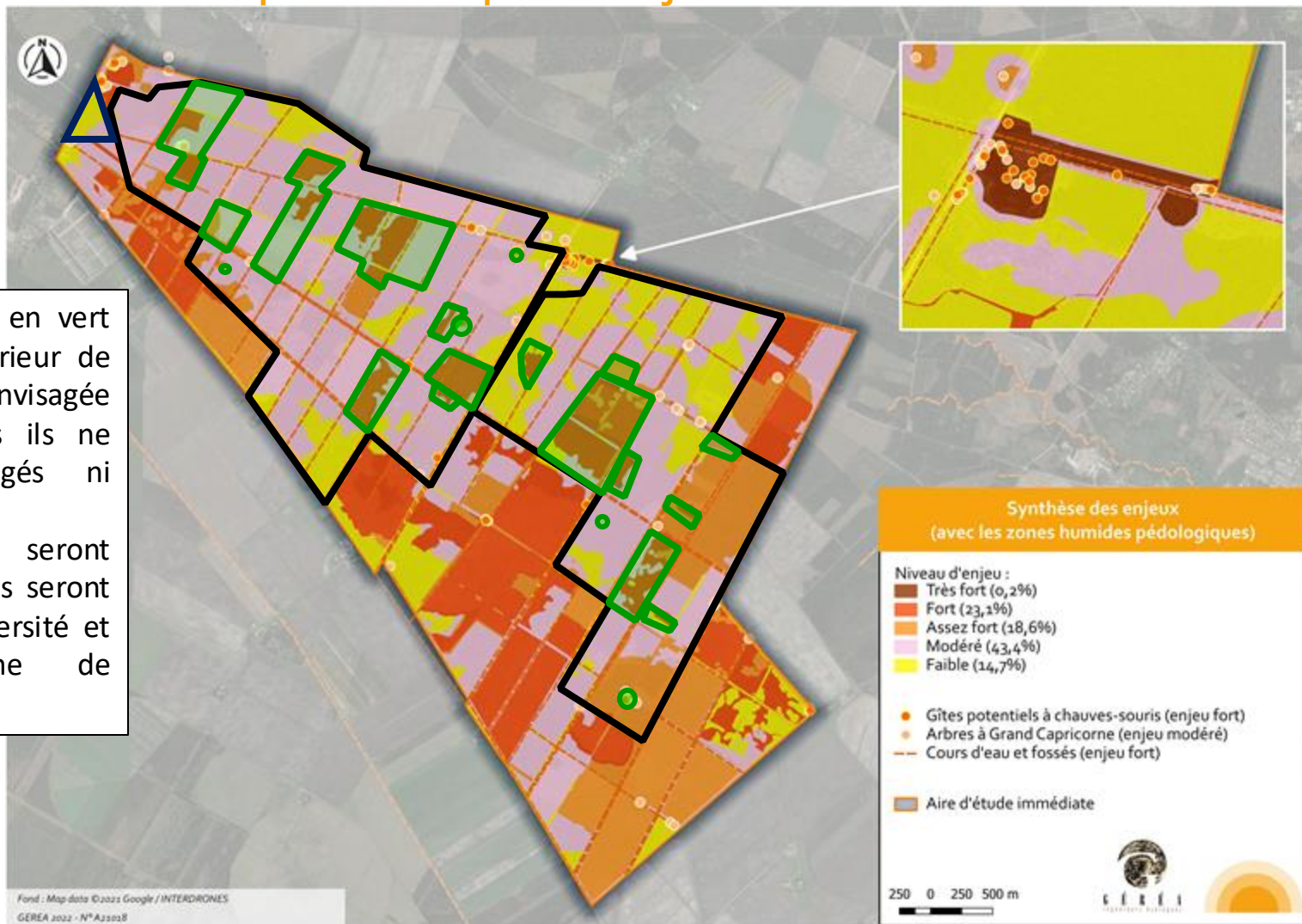
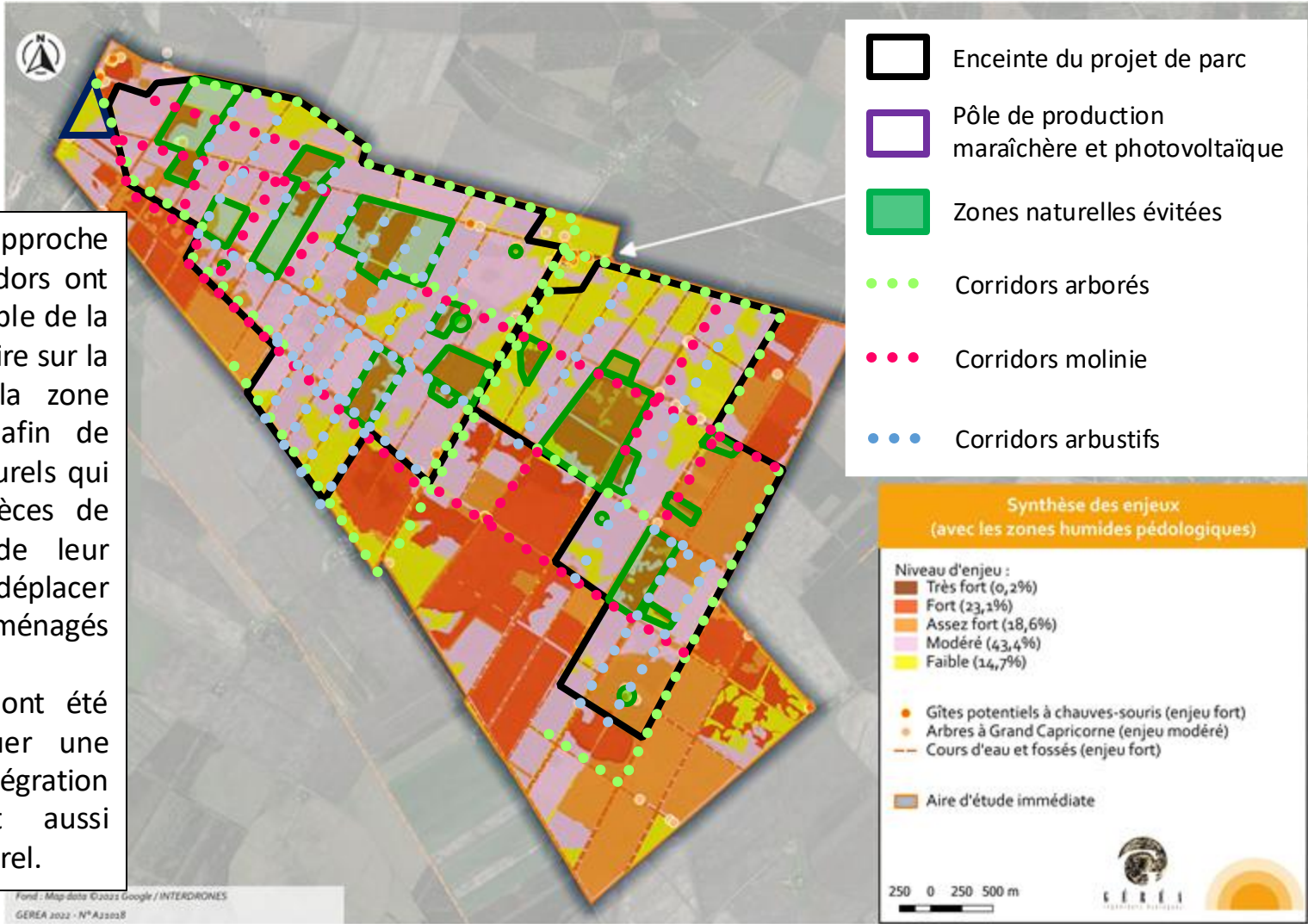


Schéma de principe des corridors – une mesure conçue pour le milieu naturel et l'intégration paysagère

Pour compléter cette approche biodiversité, des corridors ont été définis sur l'ensemble de la zone étudiée (c'est-à-dire sur la zone du projet et la zone sylvicole conservée) afin de créer des habitats naturels qui permettront aux espèces de réaliser l'ensemble de leur cycle de vie et de se déplacer sur des secteurs non aménagés et non cultivés.

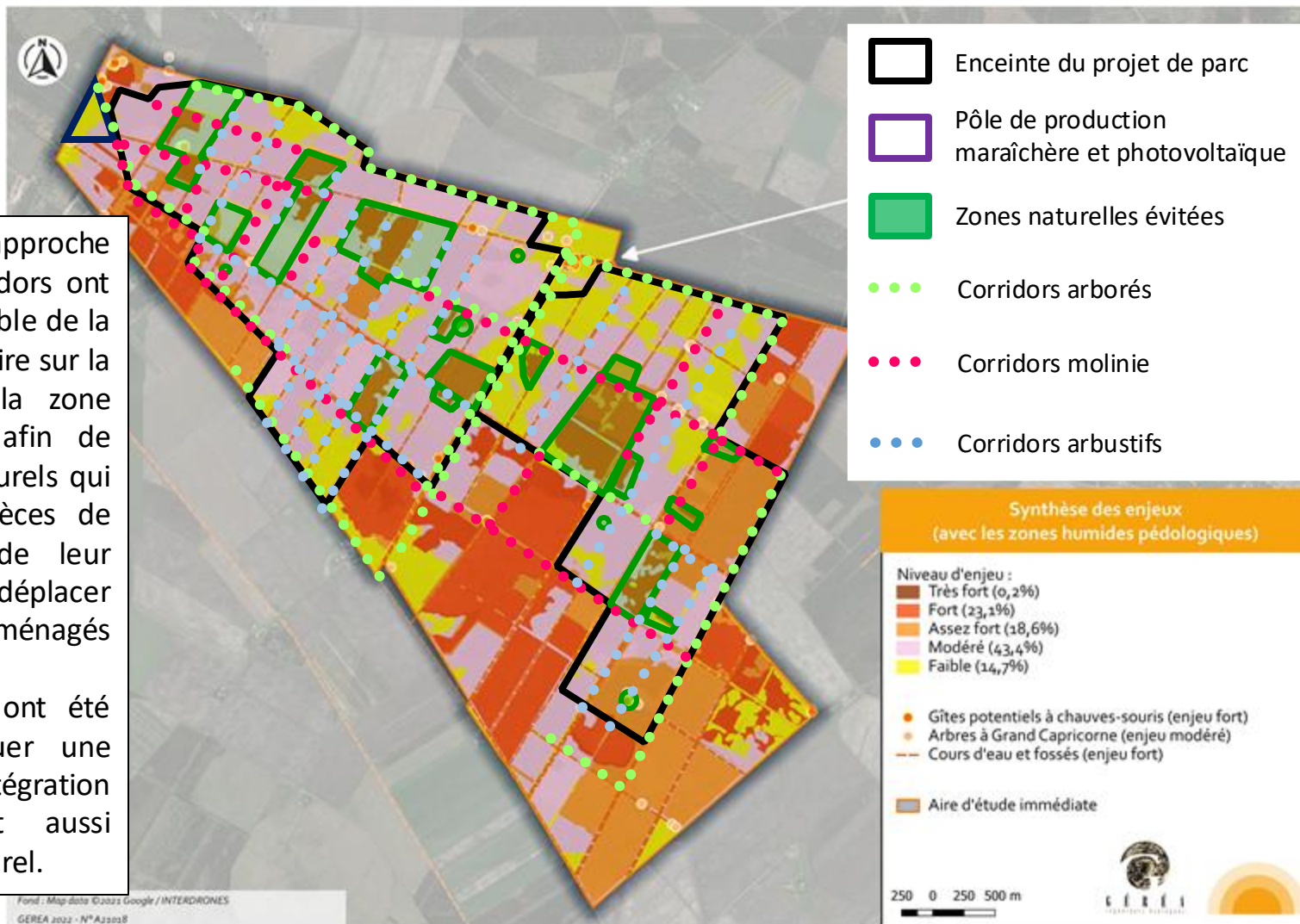
Les corridors boisés ont été définis pour constituer une mesure d'intégration paysagère qui soit aussi adaptée au milieu naturel.



## Schéma de principe des corridors – une mesure conçue pour le milieu naturel et l'intégration paysagère

Pour compléter cette approche biodiversité, des corridors ont été définis sur l'ensemble de la zone étudiée (c'est-à-dire sur la zone du projet et la zone sylvicole conservée) afin de créer des habitats naturels qui permettront aux espèces de réaliser l'ensemble de leur cycle de vie et de se déplacer sur des secteurs non aménagés et non cultivés.

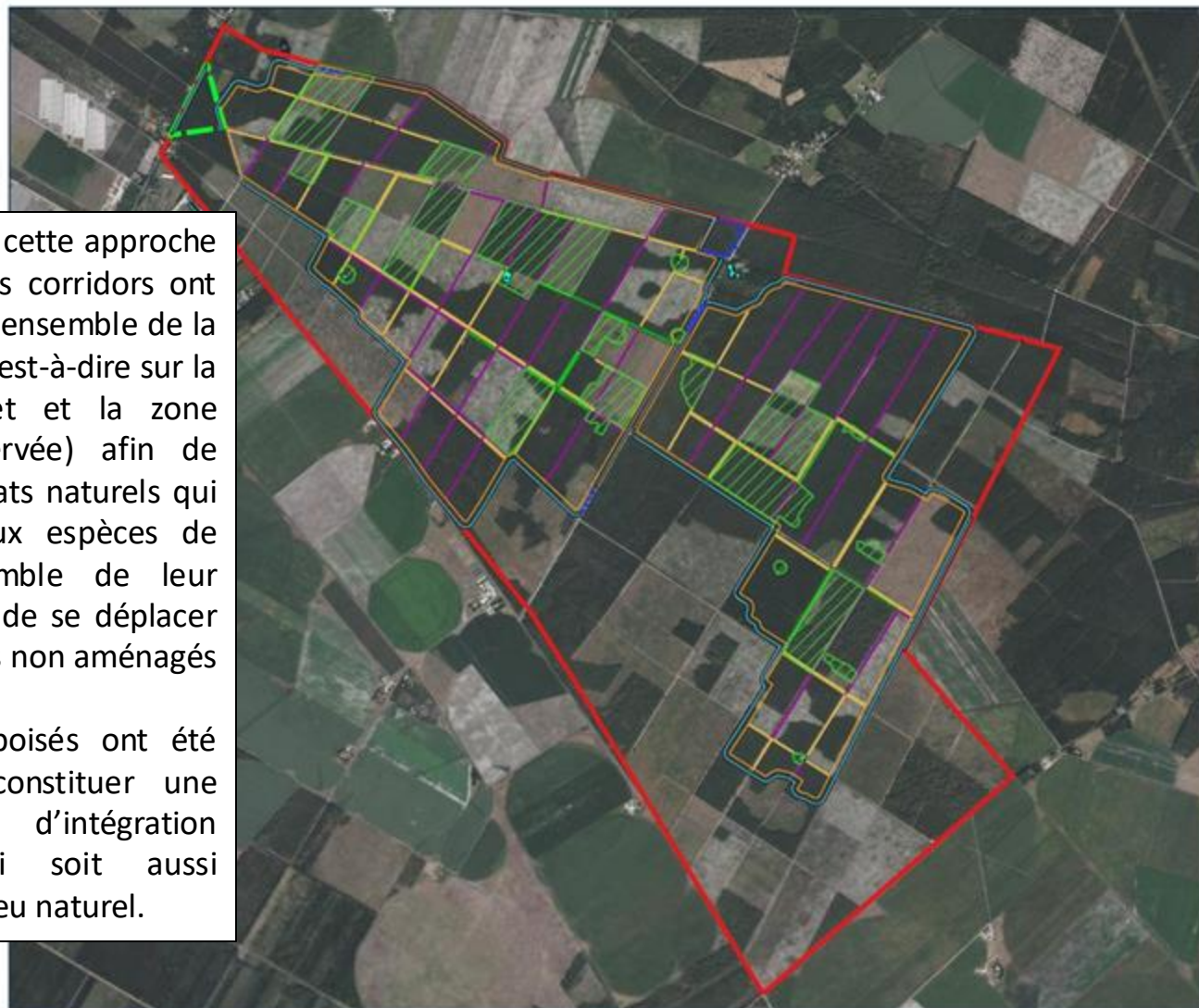
Les corridors boisés ont été définis pour constituer une mesure d'intégration paysagère qui soit aussi adaptée au milieu naturel.



## Les aires clôturées et les zones évitées ainsi définies

Pour compléter cette approche biodiversité, des corridors ont été définis sur l'ensemble de la zone étudiée (c'est-à-dire sur la zone du projet et la zone sylvicole conservée) afin de créer des habitats naturels qui permettront aux espèces de réaliser l'ensemble de leur cycle de vie et de se déplacer sur des secteurs non aménagés et non cultivés.

Les corridors boisés ont été définis pour constituer une mesure d'intégration paysagère qui soit aussi adaptée au milieu naturel.



Projet HORIZEO  
Parcelles d'évitement interne et corridors

**Synthèse**

- Aire d'étude immédiate
- Clôture
- Plans d'eau
- Agri-énergie dont OLD
- Zone évitée interne au parc photovoltaïque
- Haies
- Corridors arborés sans sous-strate arbustives
- Corridors arborés avec sous-strate arbustives
- Corridors arborés
- Corridors arbustifs
- Corridors landes à molinie



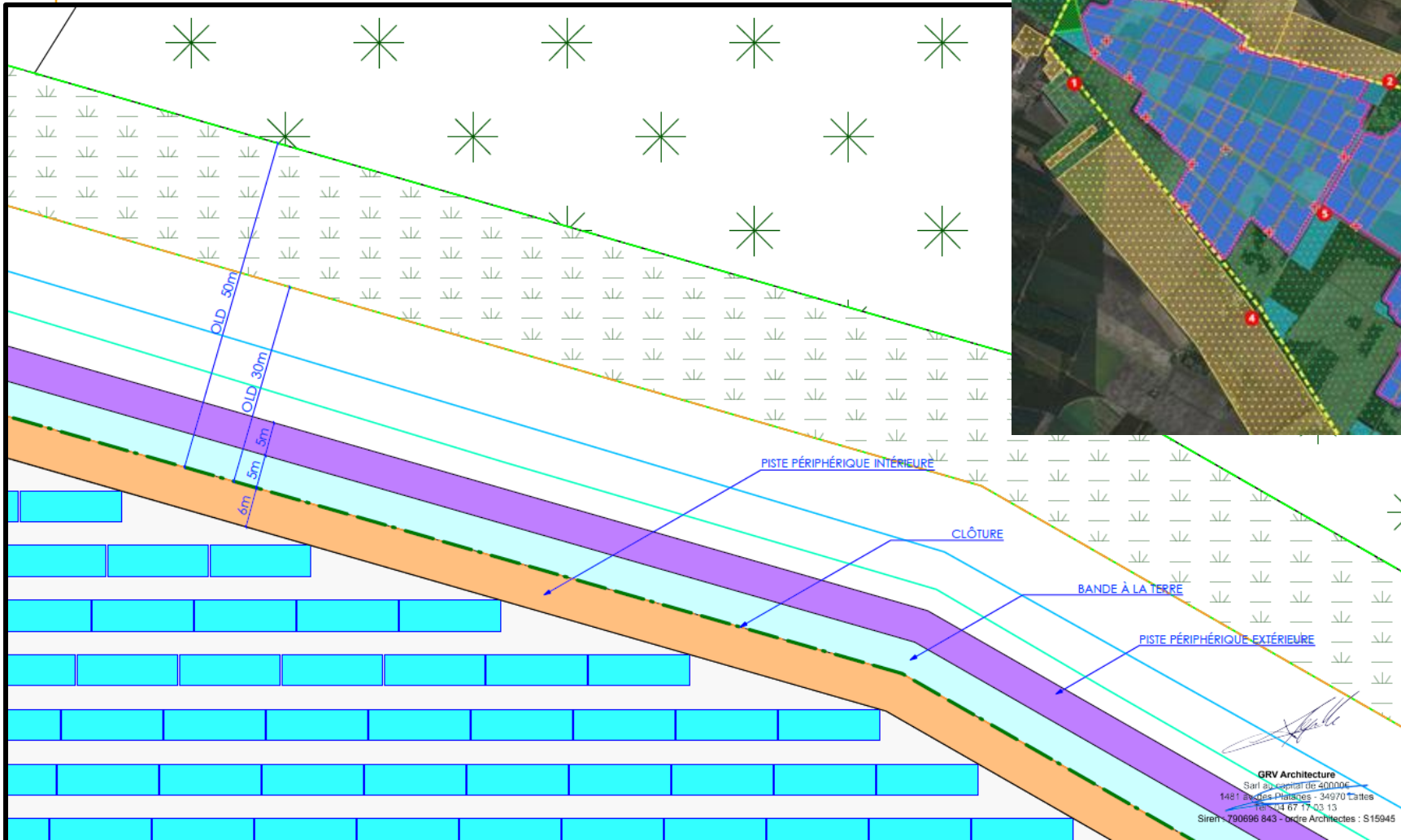


## Le parc photovoltaïque et les principales mesures vis-à-vis du risque feu prises en compte

Les mesures retenues vis-à-vis du risque feu sont présentées plus en détail dans la fiche synthèse dédiée. Sont synthétisées ici les principales mesures ayant un effet sur l’organisation spatiale du projet (zoom en page suivante)



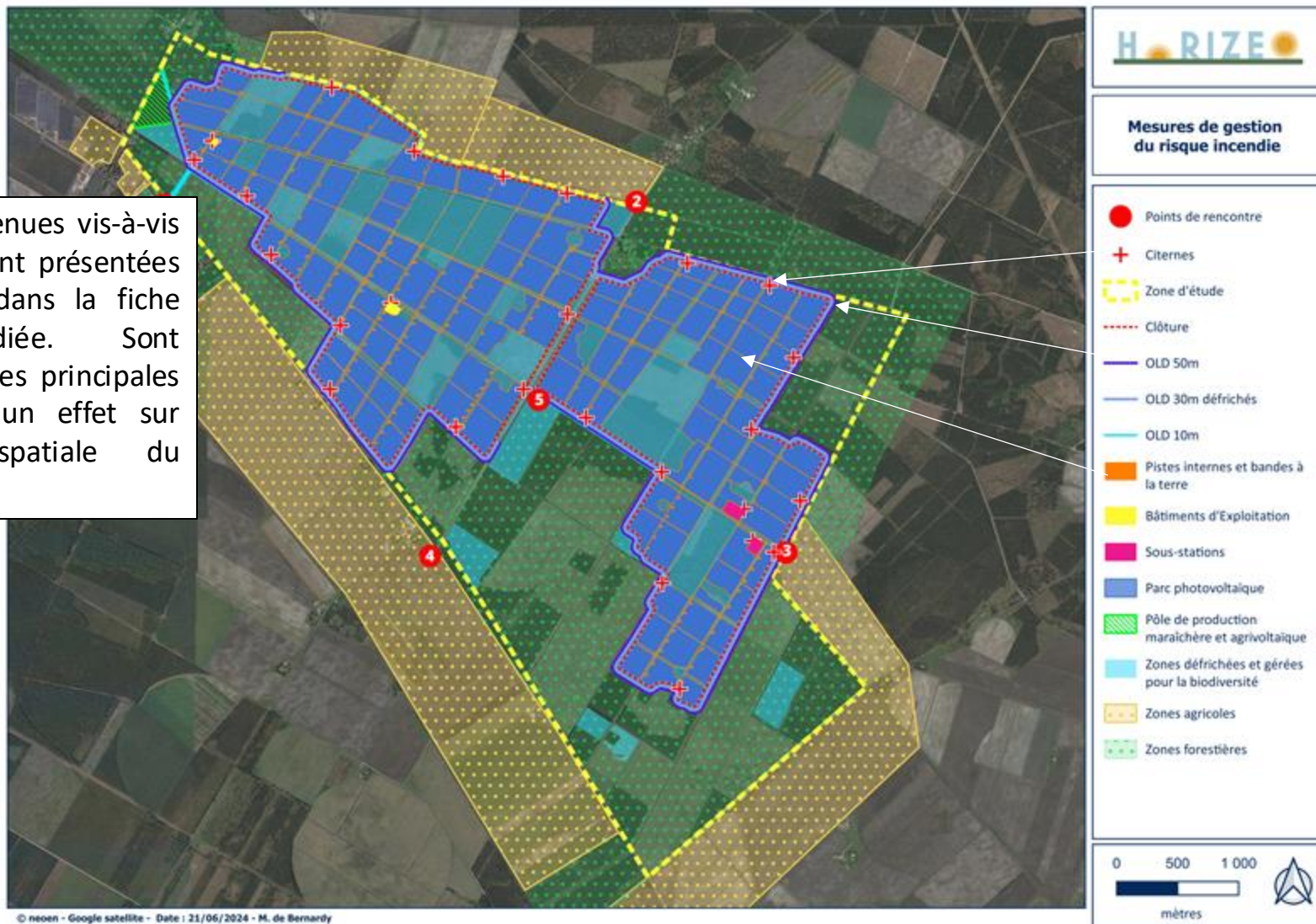
Le parc photovoltaïque et les principales mesures vis-à-vis du risque feu prises en compte - zoom



GRV Architecture  
Sarl au capital de 50000€  
1481 Avenue d'Alsace - 34970 Taïebe  
Tél : 04 67 17 03 13  
Siren : 790696 843 - ordre Architectes : S15945

## Le parc photovoltaïque et les principales mesures vis-à-vis du risque feu prises en compte

Les mesures retenues vis-à-vis du risque feu sont présentées plus en détail dans la fiche synthèse dédiée. Sont synthétisées ici les principales mesures ayant un effet sur l’organisation spatiale du projet.



## Les principales mesures vis-à-vis du risque feu prises en compte

Les mesures retenues vis-à-vis des eaux de ruissellement sont présentées plus en détail dans la fiche synthèse dédiée.

La principale mesure concernant l'hydraulique consiste en la création de bassin qui stockeront temporairement l'eau (sur le site HORIZEO) lors des épisodes pluvieux les plus intenses pouvant avoir un effet à l'aval du projet. Le plan ci-contre présente l'étendue d'eau maximale qui sera stockée (zones hachurées bleues) lors d'un épisode centennal (la plupart du temps, ces secteurs seront sans eau).

